

# «Ce n'est pas à nous de payer leur crise»

**Nous refusons de payer les pots cassés d'un système d'une minorité de financiers, capitalistes et actionnaires, pour le maintien de leurs profits!**

**Dans le Mantois, nous avons montré notre volonté d'y construire un front de riposte locale : le 12 février à Mantes et Limay, le 19 mars nous étions un millier dans les rues à Mantes, pas vu depuis des dizaines d'années ! ça bouge dans le Val de Seine!**

**7 semaines de grève à FCI (avec des résultats très appréciables), des débrayages dans d'autres entreprises (EDF..), mobilisation dans l'éducation sur les Rased, à l'IUT , pour la défense du droit au logement, pour la régularisation des sans papiers ...**

**Nous vous proposons à tous de participer chaque semaine à un forum public dans le Mantois, pour faire connaître les revendications qui s'expriment partout,et faire converger les luttes.**

## **Rendez-vous tous les vendredis de 18 à 19H au FORUM des luttes**

**Place de la République  
face à la mairie de Mantes la Jolie**

ouvert à tous : ce rendez vous sera ce que nous en ferons,tous ensemble.

Premiers soutiens dans le Mantois :

FSU, Union syndicale Solidaires, Décil, PS, PCF, NPA, Les Verts, PG, [Alternative citoyenne](#), [DAL](#), [LDH](#) ,[Attac 78 Nord](#).

Et bien sûr, retrouvons nous

## **TOUS DANS LA RUE LE 1ER MAI**

C'est pourquoi nous reproduisons au dos de ce tract l'appel syndical pour le 1er Mai lancé par les 8 organisations syndicales et appelons à y participer massivement.

TOUS DANS LA RUE LE 1ER MAI

**à l'appel des organisations syndicales  
CFDT, CFTC, FO, CGT, CFE-CGC, FSU, SOLIDAIRES, UNSA :**

« L'augmentation du nombre de chômeurs, la baisse significative de la consommation, l'incertitude grandissante sur l'activité des entreprises témoignent de la gravité de la crise qui frappe un nombre croissant de salariés sans que nul ne puisse aujourd'hui en prédire la durée.

Les mobilisations viennent d'obliger le gouvernement à agir sur les stock-options et les rémunérations exceptionnelles des dirigeants d'entreprise lorsque ces dernières ont reçu des aides publiques directes. Sur la question de la redistribution des richesses produites, le décret annoncé bien qu'insuffisant est un début de remise en cause du système actuel. Elle laisse cependant de côté l'essentiel des revendications du 5 janvier 2009 portées par les mobilisations du 29 janvier et du 19 mars 2009.

Gouvernement et patronat doivent rapidement mettre en œuvre les mesures déjà prises et engager les négociations et les concertations pour répondre à l'ensemble des revendications.

C'est pourquoi, dans la suite des journées du 29 janvier et du 19 mars et dans ce contexte exceptionnel, les organisations syndicales s'entendent pour faire du 1<sup>er</sup> MAI un nouveau temps fort de mobilisation pour peser sur le gouvernement et le patronat. Elles appellent leurs organisations locales à rechercher les modalités appropriées pour réussir cette journée de revendication syndicale en tenant compte des situations locales.

Pour préparer le 1<sup>er</sup> Mai, elles conviennent de faire du mois d'avril un mois de mobilisations ponctué d'initiatives visant à soutenir les actions engagées et à organiser les solidarités. »

**A PARIS la manifestation du 1er Mai aura lieu**

**PLACE x A 14 H**

**Des départs en car sont prévus dans le Mantois**